

# Les vaches Rouges du lycée passeront-elles au vert bio ?

**CONVERSION** /// Le lycée agricole du Haut-Anjou (Azé, 53) étudie un projet d'évolution, qui commencerait par une conversion de son atelier bovin à l'agriculture biologique. La réflexion est poussée par l'enjeu économique, car malgré sa vocation pédagogique, l'exploitation du lycée est une entreprise qui doit être rentable.

**A**ujourd'hui, l'exploitation du lycée connaît des difficultés économiques. On cherche des solutions" décrit le responsable Bertrand Suffissais (1). Il faut dire que son statut est particulier car malgré son rôle pédagogique, elle doit équilibrer ses comptes. Les salariés œuvrent à la fois à la production et à l'encadrement des élèves. Ils représentent un coût de 68 000 €, auxquels s'ajoutent 16 000 € d'annuités (puis 8 000 €). Actuellement, les ressources générées par l'exploitation sont de 62 000 €, elles sont issues des trois productions : céréales, viande bovine et truies naisseur bio. Convertir l'atelier allaitant en bio, impliquerait de nombreuses évolutions. Déjà, passer de 24 vaches mères à 15, pour permettre l'autonomie alimentaire, avec la partie des cultures déjà en bio. Cela permettrait aussi d'engraisser les jeunes en bœufs bio (les broutards ne peuvent être valorisés). On resterait donc à 38 UGB totaux.

## Toujours en déficit

Les projections économiques présentées

en novembre n'intègrent pas d'éventuelles aides au maintien. Elles considèrent aussi que les premières vaches ne seront pas valorisées en bio (elles doivent avoir vécu les trois quarts de leur existence sous ces nouvelles couleurs). L'atelier dégagerait ainsi une marge brute de 10 000 €, contre 6 500 € actuellement.

Les cultures de vente évolueraient également, dégagant une marge de 29 000 € contre 23 000 actuellement. Les truies, quant à elles, dégagent 70 000 €. Au final, la nouvelle organisation apporterait 72 000 €. C'est mieux que les 62 000 €, mais si on applique 16 000 € d'annuités (puis 8 000 €), le résultat restera déficitaire de -12 000 à -4 000 €.

## Trois pistes supplémentaires

Le CERFrance, qui accompagne la réflexion, ajoute donc trois leviers à étudier : passer toute la surface en bio, générant environ 5 000 € de ressources supplémentaires. Ou encore, monter un nouvel atelier d'engraissement de porcs dans un bâtiment disponible, mais cela demande un investissement consé-



L'atelier Rouge des prés pourrait être converti en bio, les bœufs seraient alors élevés pour être valorisés. (PHOTO ARCHIVES 2011)

quent. La dernière option propose d'utiliser une partie des céréales bio produites pour l'alimentation des truies, et donc réduire les charges. Pour le moment, l'exploitation ne dispose pas d'installations de stockage et de transformation à la ferme. Ce serait donc des investissements à prévoir également.

## Retrouver l'équilibre avant d'aller plus loin

Cette décision stratégique devrait être prise dans les trois prochaines années. Dans un premier temps, les comptes doivent revenir à l'équilibre grâce à une optimisation des ateliers, ce qui devrait être le cas pour 2017.

"L'objectif est de finir avec un excédent en 2018 pour pouvoir dégager une part d'autofinancement, et donc moins emprunter" décrit Bertrand Suffissais. Pour ce projet, il n'aura pas plus d'aides qu'un agriculteur lambda. Cette première feuille de route va être affinée avec l'avis de professionnels (agriculteurs maîtres de stages, représentants d'OPA, etc.) dans les mois qui viennent. Une première réunion se déroulera début février.

Rémi Hagel

(1) A l'occasion de la journée les Bio Pratiquent le 9 novembre.